

Candidatez à nos formations, nous saurons vous mettre en relation avec nos entreprises partenaires !

LICENCE PROFESSIONNELLE INFRASTRUCTURES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

MÉTIER PRÉPARÉ

Le chargé d'affaire en infrastructures réseaux électriques a pour missions de :

- ▶ Réaliser une veille technologique sur les innovations/évolutions en matière d'éclairage et de distribution d'énergie
- ▶ Mettre en œuvre les moyens de mesure nécessaires à l'élaboration du diagnostic
- ▶ Conseiller et formaliser des solutions technico-financières en fonction des sollicitations clients et de l'analyse et du diagnostic effectués
- ▶ Identifier, analyser et synthétiser les objectifs d'un maître d'ouvrage et les contraintes associées (techniques, énergétiques, législatives et économiques)
- ▶ Appliquer, se référer et/ou contrôler les règles de sécurité des biens et des personnes, en particulier celles liées à l'électricité (NFC 18-510 - C15-100)
- ▶ Dimensionner les divers composants d'une installation en mobilisant les techniques de conception assistée par ordinateur
- ▶ Rédiger les documents nécessaires à la réalisation
- ▶ Paramétrer et mettre en œuvre les équipements permettant de mesurer et/ou piloter les flux énergétiques et/ou d'en contrôler la qualité
- ▶ Maintenir les installations en fonctionnement avec le niveau de performance requis
- ▶ Assurer un suivi assisté par ordinateur

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'alternant(e) sera capable de :

- Appliquer les réglementations et normes en vigueur dans la production, la distribution de l'énergie et l'habilitation électrique.
- Maîtriser les structures des réseaux électriques (aériens, souterrains et d'éclairage public) ainsi que les branchements clients.
- Organiser et piloter des projets en préparant les travaux, en gérant l'économie de chantier et en utilisant la topographie.
- Assurer la sécurité sur les chantiers grâce à la mise en œuvre des plans de prévention, de la signalisation temporaire et de l'AIPR.
- Communiquer efficacement en anglais et en français sur des sujets professionnels.
- Mettre en pratique ses acquis en milieu professionnel et rédiger des comptes rendus d'expérience.



PRÉREQUIS

- ▶ Être éligible au contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (BTS / DUT...)

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap après étude des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation).

Contactez :

- ▶ Référente handicap, Mme PASERO
- ▶ Référente mobilité, Mme PASERO

TÉL. : 04 67 47 65 40



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Une équipe pédagogique qualifiée, des salles de cours équipées en matériel de visio, ordinateurs et outils didactiques.
- ▶ Pédagogie active : cours théoriques, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

RÉMUNÉRATION

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau d'étude. La rémunération dépendra également du type de contrat : apprentissage ou professionnalisation.

ÉVALUATION

- ▶ Contrôle continu
- ▶ Soutenance oral à partir du dossier professionnel en fin de formation
- ▶ Projet tutoré

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Compétences affichées au RNCP40033 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40033/>

Validation par blocs de compétences appelés : Unités d'Enseignement

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Master dans le domaine de l'énergie
- ▶ École d'ingénieurs : formation en génie électrique

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ▶ Technicien(ne) de bureau d'étude
- ▶ Chargé(e) de mission en bureau de contrôle
- ▶ Technicien(ne) de développement des énergies renouvelables

DURÉE

- ▶ Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an soit 525 heures au centre.
- ▶ 2 semaines au centre de formation par mois de septembre à juin.
- ▶ L'enseignement est délocalisé au sein de l'Unité de Formation en Apprentissage de Castelnaudary.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Inscription sur notre site internet : iftp-occitanie.com
2. Entretien de positionnement
3. Si votre dossier de candidature est validé : entretien avec l'équipe pédagogique
4. Validation définitive à la signature d'un contrat d'alternance

DÉLAI D'INSCRIPTION

Durée estimée entre l'inscription et l'admission 1 mois.

TARIFS

Formation prise en charge par l'OPCO, nous contacter.

CENTRE DE FORMATION À

 CASTELNAUDARY (11)

HÉBERGEMENT

- ▶ Nous contacter

 iftp@fntp.fr